

CarePort

Notre offre de services
complète pour un
succès constant



Véhicules
Utilitaires



Notre offre de services complète pour un succès constant

Si vous voulez rester mobile, vous ne pouvez pas vous permettre d'être inactif. Le pack de prestations complet CarePort répond pleinement à cette exigence. En effet, la synthèse de véhicules de toute première qualité et d'un service fiable a pour nom «mobilité individuelle», et nous tenons à vous la garantir.

En collaboration avec nos partenaires de service dans la Suisse entière, AMAG Leasing SA et le CLP, centre logistique des pièces détachées, nous nous occupons de la réparation, de l'entretien et des formules de leasing, sans oublier les garanties désirées pour les véhicules d'occasion et les extensions de garantie VW Véhicules Utilitaires.



À vos côtés pour tout véhicule neuf de VW Véhicules Utilitaires

- Garantie pour les véhicules neufs: 2 ans, kilométrage illimité
- Réparations gratuites: 3 ans ou 100'000 km
- Garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion: 12 ans
- Garantie contre les défauts de peinture: 3 ans
- Assurance mobilité gratuite: durant toute la vie de la voiture
- Frais de service réduits: entretien LongLife
- Entretien: suivant l'indicateur d'intervalles d'entretien



ServiceInclusive

ServiceInclusive 6 ans/100'000 km

ServiceInclusive 10 ans/100'000 km

Vos avantages:

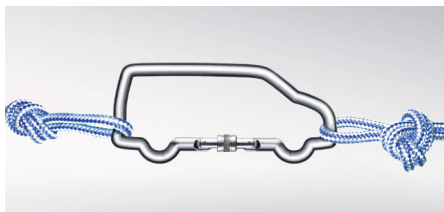
- Prévoyez mieux – finies les surprises au niveau des coûts d'entretien: optimisez ainsi vos coûts de la flotte et améliorez sa planification.
- Maintenez la valeur de votre véhicule – atteignez une valeur de revente supérieure grâce au ServiceInclusive de VW Véhicules Utilitaires.
- Voyagez sans souci – risque minimum de pannes grâce à un véhicule entretenu conformément aux indications du constructeur.
- Augmentez l'efficacité – c'en est définitivement fini du pénible contrôle de la facture et de la comptabilisation, car plus aucune facture n'est envoyée.

Aperçu des principales conditions de ServiceInclusive

- Cette prestation englobe tous les travaux d'entretien prescrits conformément au tableau d'entretien du constructeur et les pièces Volkswagen d'origine® nécessaires.

Ne sont pas inclus:

- Réparations en tout genre
- Liquides: l'ensemble des huiles, les carburants, AdBlue et liquide lave-glaces, liquide de refroidissement, de frein, etc.
- Prestations non prescrites par le constructeur dans le cadre du service (nettoyage du véhicule, nettoyage du moteur, désinfection de la climatisation, etc.) ou exécutées en dehors des intervalles de maintenance
- Les dommages imputables à une cause extérieure (p. ex. dégradations par des rongeurs, dégâts dus à un accident ou dommages à la carrosserie, contrôle de la géométrie, entretien de la peinture, etc.)
- Mises à jour de logiciels et vignettes d'autoroute
- Pièces d'usure: disques de frein, garnitures de plaquettes de frein, disques d'embrayage, plateau de pression, balais d'essuie-glace, pneus, piles de clés, ampoules, etc.
- Réclamation ultérieure de prestations non utilisées



Prolongation de garantie

Ne vous inquiétez pas pour votre véhicule utilitaire VW. Nous nous en soucions pour vous. Avec la prolongation de garantie pour 1, 2 ou 3 années de plus et jusqu'à 250'000 km.

Variante Basic: Avec franchise de CHF 1000.- par séjour à l'atelier.

Variante Plus: Sans franchise.

Vos avantages:

- Protection contre les frais de réparation inattendus.
- Sécurité maximale grâce à la extension de garantie.
- Flexibilité maximale grâce à la personnalisation des prestations.
- Qualité maximale grâce à l'utilisation de pièces d'origine.
- Performance maximale grâce à une grande compétence professionnelle.
- Conservation maximale de la valeur grâce à un service professionnel selon les spécifications de VW Véhicules Utilitaires.
- Valeur de revente maximale grâce à la cessibilité au propriétaire suivant.
- Efficacité maximale: comme il n'y a plus de factures, plus aucun contrôle n'est nécessaire.

Aperçu des principales conditions des extensions de garantie

Aperçu des principales conditions des extensions de garantie

Quels véhicules peuvent être assurés?

- L'ensemble des voitures de la marque VW Véhicules Utilitaires

Quels véhicules ne peuvent pas être assurés?

- Ceux utilisés comme taxis, voitures d'écoles de conduite, pour le transport commercial de passagers, comme véhicules d'intervention et de secours (énumération non exhaustive)

Quelles sont les pièces couvertes par l'assurance?

L'assurance couvre toutes les pièces du véhicule et les dommages liés à celles-ci à l'exception de(s):

- équipements supplémentaires et pièces non livrables d'origine ou non homologués par le constructeur
- structures rapportées ainsi que les installations et aménagements techniques, électriques et électroniques
- recharge, remplissage ainsi que les modifications de la climatisation
- supports de données de tous types pour systèmes de navigation, etc.
- contamination et impuretés dans le système d'alimentation de carburant
- élimination de sifflements, grincements et claquements, sauf s'ils surviennent soudainement en raison de défauts mécaniques sur des pièces assurées
- pièces de châssis et de carrosserie y compris les travaux d'ajustement, autres travaux de réglage ainsi que le contrôle de géométrie
- dommages dus à un accident, défauts de peinture et dommages dus à la corrosion de tout type
- pièces exposées à une usure naturelle accrue comme par exemple les disques d'embrayage de boîte de vitesse manuelle, système de freinage tambours de frein, jantes et pneumatiques (y compris équilibrage), amortisseurs, batteries (les batteries de démarrage sont toutefois couvertes), éclairage et agents lumineux (les LED montées d'origine sont toutefois couvertes), filtres, balais d'essuie-glace, rembourrages et revêtements, bougies de préchauffage et d'allumage ainsi que toutes les courroies d'entraînement (sauf la courroie de distribution du moteur si l'entretien/remplacement peut être justifié selon les directives du constructeur)

Qu'est-ce qui n'est pas non plus couvert par l'assurance?

- Carburants, huiles, liquides de refroidissement, antigel, fluides hydrauliques, graisses, travaux et produits de nettoyage, filtres, cartouches filtrantes, forfaits ou suppléments petit matériel



Service d'assurance

Rouler en toute décontraction. Assurance responsabilité civile, assurance casco partielle, casco collision, dommages aux voitures parkées ou assurance accidents pour les occupants: l'assurance Volkswagen est la réponse à la prévention des risques de votre mobilité.

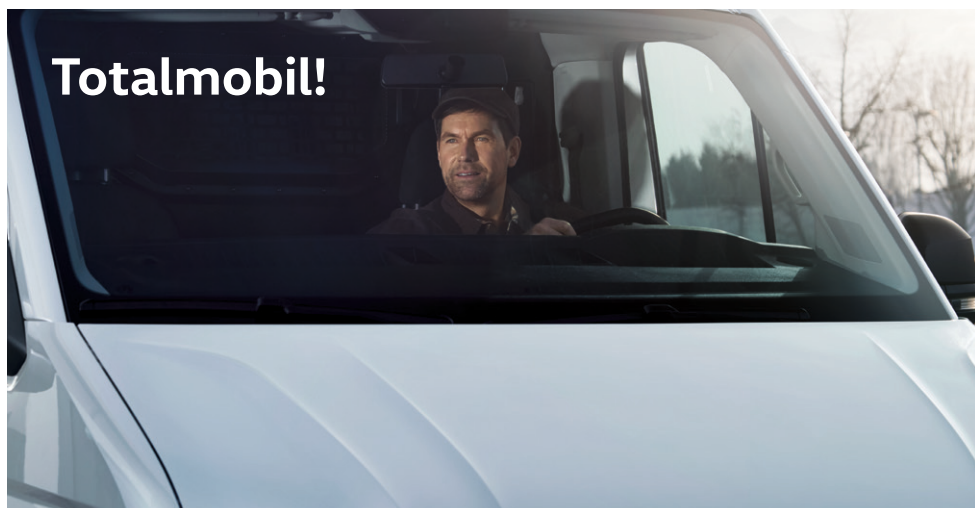
L'assurance automobile VW Véhicules Utilitaires vous offre de multiples avantages:

- Votre prime est protégée. Nous supprimons le système de niveaux des primes.
- L'absence de sinistre est récompensée. Votre franchise baisse automatiquement.
- Votre véhicule conserve sa valeur. En cas de dommage total, vous percevez 100% de la valeur à neuf de votre véhicule.

Vos avantages VW Véhicules Utilitaires

Avec l'assurance auto proposée par VW Véhicules Utilitaires et la Zurich, vous profitez d'avantages exclusifs sur tous les modèles VW Véhicules Utilitaires, et ce dès la couverture standard.

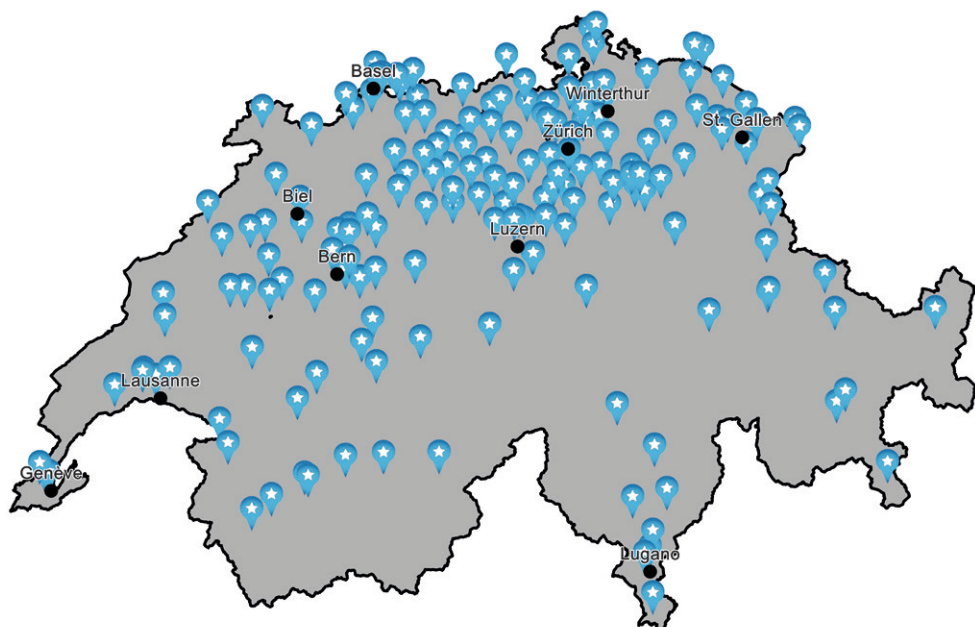
- Franchise réduite jusqu'à CHF 500.– en cas de sinistre pour toute réparation effectuée dans un garage partenaire de la marque
- Prime de fidélité de CHF 1000.– en cas de dommage total
- L'assurance accidents pour vous et votre famille est valable aussi dans des véhicules qui ne vous appartiennent pas
- Dommages par bris sur toutes les pièces du véhicule en verre et matériaux remplaçant le verre (y compris Xenon et LED)
- Faits de vandalisme, détérioration par peintures ou graffitis sur la carrosserie comprise
- Dommages causés par des rongeurs: couverture illimitée, dommages consécutifs compris
- Objets emportés: tous objets emportés – même les smartphones, tablettes et appareils de navigation – sont assurables
- Superstructures et accessoires spéciaux sont assurables
- Contrats flexibles d'une année
- Possibilité de personnalisation des prestations d'assurance
- Service 7 j/7 24h/24 en cas de sinistre



L'assurance mobilité gratuite pour votre véhicule utilitaire VW

Totalmobil! vous assiste 365 jours par an et 24 h/24 en cas de panne, d'accident, de vol et/ou tentative de vol.

L'assurance mobilité gratuite Totalmobil! vaut pour les véhicules neufs et se renouvelle de service en service, gratuitement, si les intervalles prescrits par le fabricant/l'importateur sont respectés et si les services sont effectués, en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein, auprès d'un partenaire de service officiel de la marque de votre véhicule.



Centres de compétence VW Véhicules Utilitaires en Suisse

Avec une gamme complète de prestations, nous vous offrons en tant que client une prise en charge parfaite de votre véhicule utilitaire VW. Le réseau de service très dense garantissant efficacité et proximité en fait également partie.

